

Instructions de montage et d'utilisation des pompes en matière plastique EUROSTAR

F

1. Généralités

Procopi SA, 4 Avenue Le Verrier, F-78197 Trappes

Série: EUROSTAR

Pays d'origine: Allemagne

Domaine d'utilisation :

Les pompes pour piscines EUROSTAR sont exclusivement destinées à la circulation de l'eau des piscines, en liaison avec une installation de filtration appropriée.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation différente ou incompatible avec l'usage habituel de la pompe.

La pompe a pour fonction d'aspirer l'eau du bassin et de l'y renvoyer après passage à travers une filtration appropriée.

Si un balai automatique est raccordé en amont de la pompe, côté aspiration, il faudra veiller à installer une pompe ayant un débit suffisant, afin d'obtenir un bon fonctionnement dudit balai.

Caractéristiques

Hauteurs manométriques version **50 Hz**:

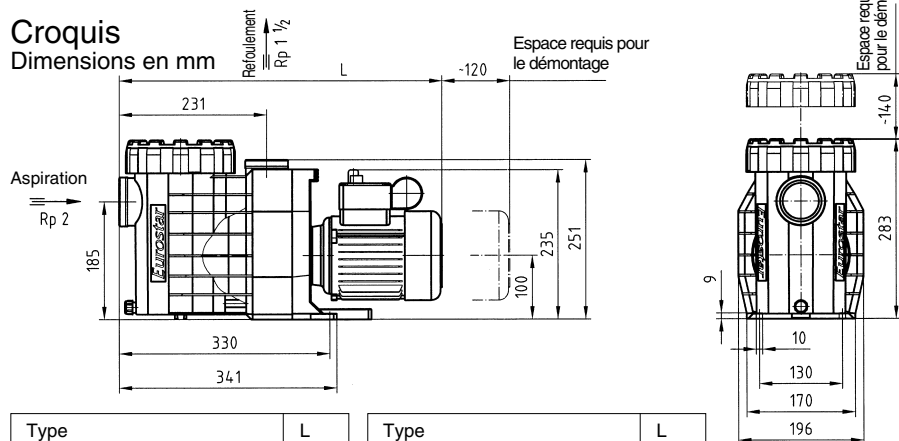
EUROSTAR 50	H _{max.} = 13,0 m	
EUROSTAR 75	H _{max.} = 13,5 m	
EUROSTAR 100	H _{max.} = 15,0 m	
EUROSTAR 150	H _{max.} = 15,3 m	
EUROSTAR 200	H _{max.} = 16,8 m	
EUROSTAR 250	H _{max.} = 17,3 m	

version **60 Hz**:

H _{max.} = 13,0 m	
H _{max.} = 13,5 m	
H _{max.} = 15,0 m	
H _{max.} = 17,0 m	
H _{max.} = 17,5 m	
H _{max.} = 21,5 m	

Croquis

Dimensions en mm

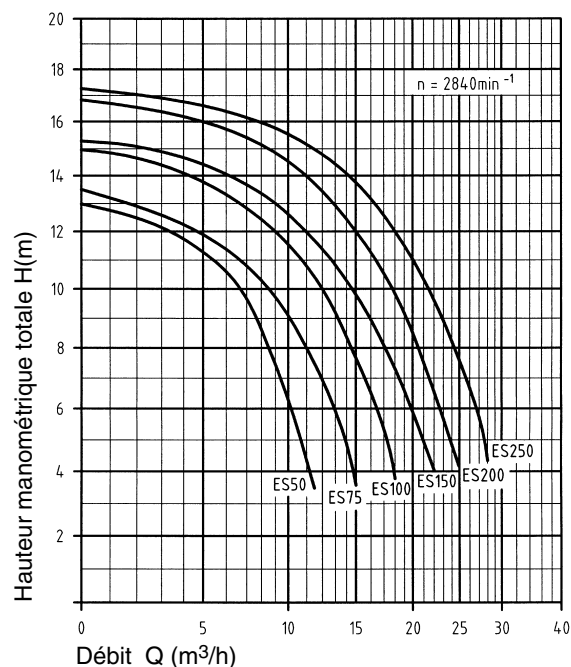


Type	L	Type	L
EUROSTAR 50-M/T 1~3~	486	EUROSTAR 200-M 1~	523
EUROSTAR 75-M/T 1~3~	486	EUROSTAR 250-M 1~	523
EUROSTAR 100-M/T 1~3~	506	EUROSTAR 200- T 3~	508
EUROSTAR 150-M/T 1~3~	508	EUROSTAR 250- T 3~	518

D 90.04.601

Sous réserves de modifications techniques!

Courbes caractéristiques des pompes EUROSTAR Version 50 Hz
valable pour eau de 20°C



KL 90.04.601

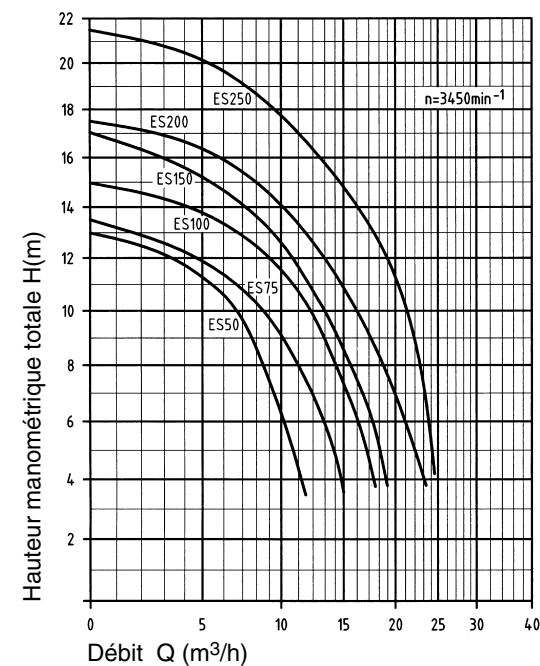
Données techniques à 50 Hz		ES 50	ES 75	ES 100	ES 150	ES 200	ES 250
Aspiration / Refoulement (Rp) *)		2 / 1½	2 / 1½	2 / 1½	2 / 1½	2 / 1½	2 / 1½
Conduite d'aspiration / de refoulement recommandée (mm), tuyau PVC, d		50/50	50/50	63/50	63/50	63/63	75/63
Puissance absorbée P ₁ (kW) 1~ 230 V		0,58	0,65	0,97	1,10	1,30	1,70
Puissance à l'arbre P ₂ (kW) 1~ 230 V		0,30 ¹⁾	0,45 ¹⁾	0,65 ¹⁾	0,75 ¹⁾	1,05 ¹⁾	1,30 ¹⁾
Intensité nominale (A) 1~ 230 V		2,60	3,20	4,70	5,20	5,80	7,40
Puissance absorbée P ₁ (kW) 3~ Y/Δ 400/230 V		0,58	0,65	0,90	1,00	1,32	1,65
Puissance à l'arbre P ₂ (kW) 3~ Y/Δ 400/230 V		0,30 ¹⁾	0,45 ¹⁾	0,65 ¹⁾	0,75 ¹⁾	1,00 ¹⁾	1,30 ¹⁾
Intensité nominale (A) 3~ Y/Δ 400/230 V		1,00/1,75	1,25/2,15	1,75/3,00	2,10/3,60	2,50/4,30	3,00/5,20
Poids (kg) 1~		9,2	9,2	12,3	13,0	16,6	16,9
Poids (kg) 3~		9,0	9,0	12,0	12,2	12,3	15,5

Type de protection IP X4
 Classe d'isolement F
 Vitesse de rotation (min.⁻¹) environ 2840
 Niveau de pression acoustique permanente dB (A) ≤ 70¹⁾
 Température de l'eau (°C) max. 60
 Pression du système (bar) max. 2,5

Tension conforme aux normes IEC 38 et DIN EN 60034 (Euro-tension).
 Convient à un fonctionnement ininterrompu en tension monophasée 1~ 220-240 V et triphasée 3~ Y/Δ 380-420 V / 220-240 V.
 Tolérances ± 5%. Les pompes portent le sigle GS et sont conforme aux normes EN 60335-1.
 *) Filet de vis intérieur selon DIN 2999 partie 1 et ISO 7/1, (étanchéifier les raccords uniquement avec du ruban Téflon).
 1) mesures prises à l'aide d'un appareil de mesure du niveau de bruit, conformément aux normes DIN 45635.

Connexion en plastique selon DIN 8062, diamètre extérieur (mm).

Courbes caractéristiques des pompes EUROSTAR Version 60 Hz
valable pour eau de 20°C



KL 90.04.602

Données techniques à 60 Hz		ES 50	ES 75	ES 100	ES 150	ES 200	ES 250
Aspiration / Refoulement (Rp) *)		2 / 1½	2 / 1½	2 / 1½	2 / 1½	2 / 1½	2 / 1½
Conduite d'aspiration / de refoulement recommandée (mm), tuyau PVC, d		50/50	50/50	63/50	63/50	63/63	75/63
Puissance absorbée P ₁ (kW) 1~ 230 V		0,55	0,68	1,00	1,10	1,50	1,83
Puissance à l'arbre P ₂ (kW) 1~ 230 V		0,30 ¹⁾	0,45 ¹⁾	0,65 ¹⁾	0,75 ¹⁾	1,05 ¹⁾	1,30 ¹⁾
Intensité nominale (A) 1~ 230 V		2,70	3,10	4,50	5,00	6,60	8,10
Puissance absorbée P ₁ (kW) 3~ Y/Δ 400/230 V		0,50	0,66	0,93	1,00	1,35	1,74
Puissance à l'arbre P ₂ (kW) 3~ Y/Δ 400/230 V		0,30 ¹⁾	0,45 ¹⁾	0,65 ¹⁾	0,75 ¹⁾	1,00 ¹⁾	1,30 ¹⁾
Intensité nominale (A) 3~ Y/Δ 400/230 V		0,85/1,45	1,10/1,90	1,55/2,70	1,90/3,30	2,20/3,80	2,80/4,85
Poids (kg) 1~		9,2	9,2	12,3	13,0	16,6	16,9
Poids (kg) 3~		9,0	9,0	12,0	12,2	12,2	15,5

Type de protection IP X4
 Classe d'isolement F
 Vitesse de rotation (min.⁻¹) environ 3450
 Niveau de pression acoustique permanente dB (A) ≤ 70¹⁾
 Température de l'eau (°C) max. 60
 Pression du système (bar) max. 2,5

Tension conforme aux normes IEC 38 et DIN EN 60034 (Euro-tension).
 Convient à un fonctionnement ininterrompu en tension monophasée 1~ 220-240 V et triphasée 3~ Y/Δ 380-420 V / 220-240 V.
 Tolérances ± 5%. Les pompes portent le sigle GS et sont conforme aux normes EN 60335-1.
 *) Filet de vis intérieur selon DIN 2999 partie 1 et ISO 7/1, (étanchéifier les raccords uniquement avec du ruban Téflon).
 1) mesures prises à l'aide d'un appareil de mesure du niveau de bruit, conformément aux normes DIN 45635.

Connexion en plastique selon DIN 8062, diamètre extérieur (mm).

2. Sécurité

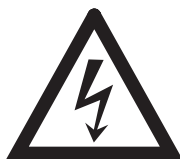
Le présent mode d'emploi donne des instructions de base qui doivent être respectées lors de l'installation, de l'utilisation et de l'entretien. Il est donc indispensable qu'il soit lu avant le montage par l'installateur, ainsi que par les techniciens et opérateurs compétents, et qu'il se trouve en permanence sur le site d'utilisation. Seront respecté non seulement les instructions générales en matière de sécurité qui sont énoncées dans la présente section «Sécurité», mais également les instructions spéciales en matière de sécurité qui sont indiquées dans les autres sections, par exemple pour l'utilisation dans les piscines privées.

2.1 Signalisation des instructions dans le mode d'emploi

Les instructions de sécurité rappelées dans le présent mode d'emploi, peuvent mettre en danger la vie des personnes, si elles ne sont pas respectées. Ces instructions sont signalées de façon particulière au moyen du symbole général de danger:



symbole de sécurité W 9, prévu par la norme DIN 4844



En cas de danger de tension électrique, par le symbole de sécurité W 8, prévu par la norme DIN 4844

Les instructions de sécurité dont le non-respect peut entraîner un danger pour le matériel et ses fonctions, ainsi que pour l'environnement, sont signalées au moyen du mot

ATTENTION

Les indications portées directement sur le matériel, telles que, par exemple

- la flèche indiquant le sens de rotation du moteur
- les indications relatives aux raccordements des fluides

doivent être absolument suivies et être maintenues parfaitement lisibles.

2.2 Qualification et instruction du personnel

Le personnel chargé de l'exploitation, de l'entretien, de l'inspection et du montage, doit posséder la qualification requise pour exécuter chacun de ces travaux. Les responsabilités, la compétence et le contrôle du personnel doivent faire l'objet de dispositions précises de la part de l'exploitant. Si le personnel ne possède pas les connaissances suffisantes, il faut le former. Si nécessaire, une formation pourra être effectuée par le fabricant ou le fournisseur sur demande de l'exploitant du matériel. L'exploitant doit en outre veiller que le mode d'emploi soit parfaitement compris par son personnel.

2.3 Danger en cas de non-respect des instructions en matière de sécurité

Le non-respect des instructions de sécurité peut provoquer des dangers tant pour les personnes que pour l'environnement et le matériel. Il peut également engendrer le rejet d'éventuelles requêtes en indemnisation de dommages.

De façon plus précise, le non-respect des instructions peut par exemple entraîner les risques suivants:

- Défaillance des principales fonctions de la pompe ou de l'installation
- Défaillance des méthodes prescrites pour l'entretien et la maintenance
- Danger pour les personnes du fait de phénomènes électriques, mécaniques et chimiques
- Danger pour l'environnement dû à la fuite de substances dangereuses
- Endommagement de pièces d'équipement et de bâtiment

2.4 Prise en compte des exigences de sécurité lors de la réalisation des travaux

Nous vous recommandons de respecter obligatoirement les instructions figurant dans le présent mode d'emploi ; ainsi que les prescriptions nationales en vigueur pour la prévention des accidents et les éventuelles consignes internes de l'exploitant.

2.5 Instructions de sécurité destinées à l'exploitant ou à l'utilisateur de la pompe

Lorsque certaines parties de la pompe, s'étant refroidies ou réchauffées lors du fonctionnement de celle-ci, risquent de constituer un danger, l'exploitant ou l'utilisateur seront dans l'obligation de protéger ces parties contre tous contacts accidentels.

Ces dispositifs de protection (par ex. de l'accouplement) ne doivent en aucun cas être retirés pendant le fonctionnement de la pompe.

Lorsque des fuites (par exemple à la garniture mécanique) provoquent l'écoulement de produits dangereux, tels que par exemple des produits explosifs, toxiques, ou avec une température élevée, ces liquides ainsi déversés seront éliminés de manière à éliminer tous risques de danger pour les personnes ou pour l'environnement. Les dispositions légales en la matière seront respectées.

Les dangers résultant de l'utilisation de l'énergie électrique doivent être éliminés (pour plus de détails sur ce point voir les prescriptions de la norme VDE et les entreprises d'électricité locales).

2.6 Instructions de sécurité pour les travaux d'entretien, d'inspection et de montage

L'exploitant doit veiller à la bonne exécution des travaux d'entretien, d'inspection et de montage par l'intermédiaire de techniciens qualifiés. Une lecture approfondie du présent manuel est nécessaire pour le personnel chargé d'exécuter ces travaux.

Les instructions préventives contre les accidents devront être respectées.

Tous travaux effectués sur la pompe ne seront entrepris qu'à l'arrêt de la pompe. Nous vous recommandons de respecter l'ensemble des procédures décrites dans le mode d'emploi concernant la mise à l'arrêt de la pompe. Les pompes ou les groupes moto-pompes qui transportent des produits dangereux pour la santé devront être décontaminés.

À l'issue de ces travaux, nous vous recommandons de réinstaller l'intégralité des dispositifs de protection et de sécurité. Avant la remise en service de la pompe, veillez à respecter toutes les indications figurant dans la section relative à la première mise en service.

2.7 Transformation et fabrication de pièces détachées sans l'accord du fabricant

Toute transformation ou fabrication de pièces n'est autorisée qu'après accord exprès du fabricant. L'utilisation de pièces détachées d'origine et d'accessoires approuvés par le fabricant favorise la sécurité. L'utilisation de pièces non autorisées dégage le fabricant de toute responsabilité en cas de dommages.

2.8 Modes d'exploitation interdits

La sécurité d'exploitation de la pompe livrée n'est garantie qu'en cas d'utilisation conforme aux indications fournies dans la section 1 «Généralités» du présent mode d'emploi. Les valeurs limites indiquées sur les fiches techniques ne doivent en aucun cas être dépassées.

Normes et autres documents cités:

DIN 4844 1^{ère} partie marquage de sécurité; symbole de sécurité W 8
Annexe 13

DIN 4844 1^{ère} partie marquage de sécurité; symbole de sécurité W 9
Annexe 14

3. Transport et stockage intermédiaire

Tout stockage intermédiaire prolongé de la pompe dans un endroit à forte hygrométrie, et sujet aux variations importantes de température est à éviter. La formation d'eau de condensation peut provoquer une corrosion des bobinages et des parties métalliques. Dans ce cas, la garantie devient inapplicable.

4. Description

Les pompes en matière plastique de la série EUROSTAR sont conçues pour la circulation des eaux de piscines, en association avec une installation de filtration appropriée. Les pièces en contact avec l'eau sont pour la plupart en polypropylène PP GF 30 respectivement en PP TV 40 et possèdent par conséquent une excellente résistance à l'eau des piscines et aux produits couramment utilisés pour leur désinfection. Le corps de pompe ne possède aucun insert métallique, il peut donc être recyclé. L'arbre du moteur sert également d'arbre pour la pompe et supporte la turbine, qui est fixé dessus.

L'étanchéité de l'arbre est assurée par une garniture mécanique, qui repose directement sur le moyeu de la turbine, et garantit ainsi une étanchéité entre l'eau de la piscine et le moteur de la pompe. En raison de l'emploi d'une méthode de construction monobloc, ces pompes ne nécessitent que peu de place. Elles sont entraînées par des moteurs à courant alternatif. Le corps de pompe est équipé d'un panier filtrant (143) qui empêche les plus grosses impuretés de pénétrer à l'intérieur de la pompe.

5. Implantation et montage

5.1 ATTENTION

La pompe est équipée d'un moteur ayant une protection de type IP X4. Si la pompe est installée en plein air nous recommandons de l'équiper d'un carter de protection contre les intempéries. Cela augmentera la durée de vie de votre pompe. Dans un endroit clos comme par exemple une cave, nous vous recommandons de prévoir obligatoirement une évacuation de l'eau. Le site d'implantation de la pompe doit être totalement sec. Si la pompe est installée dans un local humide, il faudra prévoir une ventilation et une aération efficaces, afin éviter la formation d'eau de condensation. Si le local d'installation est de petite taille, le refroidissement par l'air peut être insuffisant et rendre nécessaire une ventilation et une aération permettant de maintenir la température ambiante en dessous de 40°C.

La mise en place de mesures appropriées permettra d'éviter de causer des dommages à l'environnement.

Il faudra veiller à conserver un espace suffisant pour permettre le démontage du moteur (au moins 120 mm du côté du ventilateur du moteur) et le panier filtrant (143) vers le haut (au moins 140 mm) (se référer aux indications figurant sur le croquis). Pour la fixation de la pompe sur le socle ou sur la fondation, nous vous recommandons d'utiliser des vis avec des chevilles pour éviter de bloquer l'unité moteur lors du démontage ! Les raccords sur l'aspiration et le refoulement seront fixés sur le corps de pompe sans exercer de tension.

Attention : Étanchéfier les raccords uniquement avec du ruban téflon!

5.2 ATTENTION

Mécanique / Hydraulique:

La pompe doit être installée horizontalement et au sec. Elle peut être montée non seulement en-dessous du niveau de l'eau (fonctionnement en charge de 5 m au maximum) mais également au-dessus du niveau de l'eau (fonctionnement en aspiration). La hauteur d'aspiration entre le niveau de l'eau et la pompe (hauteur géodésique) ne doit pas dépasser 3 m. La hauteur d'aspiration sera considérablement réduite par les pertes de charge des canalisations d'aspiration (lorsque les canalisations sont trop longues et/ou trop petites). Pour étanchéfier les raccords de la pompe sur les conduites, nous vous recommandons d'utiliser exclusivement des bandes de Téflon. En cas de problèmes d'étanchéité, la pompe aspirera mal voire pas du tout. Le couvercle transparent doit également être vissé de manière à garantir une totale étanchéité. La canalisation d'aspiration devra être le plus court possible. Le temps d'aspiration est directement lié au volume d'air contenu dans la conduite d'aspiration; pour des

canalisations d'aspiration très longues, celui-ci peut atteindre 12 minutes. La canalisation d'aspiration de la pompe doit, dans la mesure du possible, être installée jusqu'à la pompe en dessous du niveau de l'eau. Lorsque la pompe est installée au-dessus du niveau de l'eau, il est recommandé de monter un clapet anti-retour. Ainsi, lorsque la pompe est arrêtée, la conduite d'aspiration ne pourra pas se vider. Ceci garantit un temps d'amorçage court, par exemple après le nettoyage du panier filtrant (143).

5.3



Electricité: le branchement électrique ne doit être réalisé que par un spécialiste!

Il faudra veiller que le moteur de la pompe soit protégé par un disjoncteur magnéto-thermique correctement calibré avec intervalle de coupure min. de 3 mm par borne. Cette pompe est fabriquée selon les normes de protection de la classe I. La température ambiante max. ne devra pas dépasser 40°C. Les pompes avec moteur à courant alternatif sont équipées en série d'un disjoncteur thermique.

La construction de ces moteurs est conforme à ISO F. La température extérieure sur les nervures peut atteindre jusqu'à 70° C.

Attention: L'installation des pompes pour piscines est soumise au strict respect des prescriptions de la norme DIN/VDE 0100 partie 702. Veuillez consulter votre électricien!

Le circuit d'alimentation électrique devra être protégé par un interrupteur différentiel équipé d'un courant de défaut nominal $I_{AN} \leq 30$ mA.

La section minimum des câbles utilisés pour le raccordement est de 1 mm² (H05RN – F intérieur, H07RN – F extérieur).

5.4 Ouverture du couvercle de la boîte à bornes:

1. A l'aide d'un tournevis, soulever les 4 goupilles sur une hauteur de 10 mm environ jusqu'à la butée (cf. figure 1).

Attention: procéder avec précaution afin d'éviter d'arracher les goupilles de sécurité!

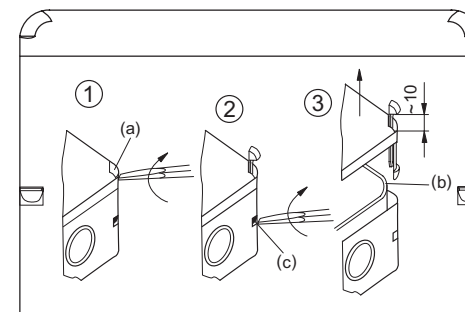
2. Introduire le tournevis dans la fente (c) et soulever les 4 ergots (cf. figure 2).

3. Retirer le couvercle de la boîte à bornes en le maintenant constamment à la verticale (cf. figure 3).

Fermeture du couvercle de la boîte à bornes:

1. Afin d'éviter d'endommager les rebords supérieurs (b) de la boîte à bornes, replacer le couvercle sur la boîte avec précaution, en le posant à l'horizontale et en appuyant vers le bas.

2. Lorsque le couvercle est convenablement posé sur la boîte, replacer les goupilles de sécurité (a).



D 90.212

6. Mise en service

6.1

ATTENTION

Enlever l'écrou de couvercle (160.2) du panier filtrant (143) en vissant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirer le couvercle transparent (160.1). Utiliser éventuellement la clef spéciale d'ouverture contenue dans la livraison. Remplir lentement la pompe avec de l'eau claire jusqu'au raccord de refoulement. Poser le couvercle transparent et vérifier que le joint torique est bien positionné dans la rainure. Resserrer l'écrou de couvercle (160.2) à la main. Si l'étanchéité est insuffisante, la pompe n'aspire pas suffisamment, voire pas du tout.

Eviter de faire fonctionner la pompe sans eau, même pour contrôler le sens de rotation du moteur.

6.2

ATTENTION

Après une période d'arrêt ou de stockage prolongés de la pompe, avant la remise en service, vérifier que l'arbre tourne librement. A cet effet, introduire un tournevis dans la fente à l'extrémité de l'arbre du moteur (côté ventilateur), et tourner à la main dans le sens de la rotation du moteur. En cas de nécessité, retirer le couvercle du ventilateur et faire également tourner à la main le ventilateur dans le sens de la rotation du moteur. Après remise en service, vérifier également l'étanchéité de la garniture mécanique.

6.3

ATTENTION

Il est interdit de remettre la pompe en marche sans le panier filtrant (143) muni obligatoirement de sa poignée (danger de flottaison du panier), la pompe risquerait de s'obstruer ou de se bloquer.

6.4

ATTENTION



Pour les pompes avec **moteur à courant triphasé** il faut veiller que le moteur

tourne dans le sens indiqué par la flèche (vue du ventilateur dans le sens des aiguilles de montre). Si cela n'est pas le cas nous vous recommandons de contacter un spécialiste ! (Échanger les deux phases.)

6.5 **ATTENTION**

Vérifier que les vannes d'arrêt montées sur les conduites d'aspiration et de refoulement sont bien ouvertes lors de la mise en service, la pompe ne pouvant pas fonctionner lorsque celle-ci sont fermées.

7. Entretien / Maintenance

ATTENTION

Le panier de pré-filtre (143) doit être nettoyé régulièrement. Lorsque le panier est sale ou plein, le débit de la pompe diminue et la filtration est insuffisante.

7.1 Nettoyage du panier de pré-filtre:

1. Couper la pompe.
2. Fermer les vannes d'arrêt.
3. Ouvrir l'écrou de couvercle (160.2), voir par. 6.1, enlever le couvercle transparent (160.1). Enlever le panier filtrant (143), le nettoyer et le remettre en place. Remettre le couvercle transparent (160.1) et resserrer la bague filetée (160.2) (cf. par. 6.1 et 6.3).
4. Ouvrir les vannes d'arrêt.
5. Remettre la pompe en marche

7.2 **ATTENTION**

Si le disjoncteur thermique ou le disjoncteur incorporé dans le bobinage coupent la pompe, nous vous recommandons de couper momentanément le courant et vérifier avant de remettre en marche si la pompe tourne facilement. A cet effet, faire tourner l'arbre du côté du ventilateur avec un tournevis. Si l'arbre du moteur tourne avec difficultés, faire vérifier la pompe par un spécialiste. Si l'arbre du moteur tourne facilement, retirer le tournevis et remettre l'alimentation électrique. Après refroidissement du moteur, le thermo-disjoncteur s'enclenchera à nouveau automatiquement. Le disjoncteur ne peut être réactivé **qu'une seule fois** au bout de quelques minutes. Veuillez vérifier l'intensité du courant ! Si le moteur disjoncte de nouveau, un spécialiste devra établir la cause de la panne (par ex. blocage de la pompe par des impuretés, par exemple par du sable lors du nettoyage avec un robot). Vérifier l'alimentation électrique ainsi que les fusibles.

7.3 **ATTENTION**

Si la pompe se bloque, il faut la nettoyer. Des tentatives répétées de démarrage d'une pompe bloquée peuvent provoquer des dégâts sur le moteur. Dans ce cas la garantie ne s'appliquera pas!

7.4 **ATTENTION**

L'écoulement d'eau entre le corps de pompe et le moteur ne doit pas être obstrué ou étanchéifié, car l'eau pourrait remonter dans le moteur et l'endommager. Vérifiez que d'éventuelles fuites ne puissent entraîner de dommages conséquents. Le cas échéant, nous vous conseillons de prévoir un récipient de réception des eaux d'écoulement.

7.5 Instructions importantes

ATTENTION

Remplacement de la garniture mécanique :

Démontage:

Eteindre la pompe et la couper du réseau électrique. **Nous vous rappelons que tous travaux de remplacement de pièces détachées devront être effectués par un spécialiste. Il est important de remplacer la garniture mécanique complète (433).** Il n'est pas nécessaire de démonter toute la pompe. Retirez uniquement l'unité moteur du corps de pompe (101) en dévissant les 8 vis auto-taraudeuses (900).

Démontage de la turbine:

Pour les types EUROSTAR 50, EUROSTAR 75 et EUROSTAR 100 la turbine est visée sur l'arbre du moteur (filet à droite).

Démontage:

Introduire un tournevis dans la fente de l'arbre du moteur (côté ventilateur), maintenir l'arbre et dévisser la turbine.

Attention: Pour les moteurs à courant triphasé, la turbine est collée avec de la colle LOCTITE 480 (similaire à la colle de cyanoacrylate). Éventuellement enlever l'ailette du ventilateur et encasturer l'arbre du moteur.

Pour les types EUROSTAR 150, EUROSTAR 200 et EUROSTAR 250 la turbine est pressée sur l'arbre du moteur.

Démontage:

Enlever le bouchon de turbine (260) avec le joint torique (412.6) en tournant. Séparer la turbine (230) de l'arbre du moteur à l'aide d'une vis M 10 x 50 de l'arbre du moteur, pour ce faire tenir la turbine de la main et serrer la vis.

Montage:

Remplacement de la garniture mécanique :

Savonner légèrement le moyeu de turbine (230) et la manchette de la garniture mécanique et appuyer la garniture mécanique (433) sur le moyeu de turbine avec vos deux pouces respectivement enfoncer la bague céramique dans le carter (161.2).

Montage:

Remontage de la turbine:

Modèles EUROSTAR 50, EUROSTAR 75 et EUROSTAR 100:

Avant de remplacer la turbine, nettoyer la surface de la bague du joint céramique et de la garniture mécanique avec de l'alcool ou avec un mouchoir en papier.

Le remontage de la turbine s'effectue dans le sens inverse du démontage.

Attention: Pour les pompes à moteur triphasé laisser reposer le moteur pendant 24 heures à température ambiante, jusqu'à ce que la colle ait atteint sa consistance finale.

Modèles EUROSTAR 150, EUROSTAR 200 et EUROSTAR 250:

Tout d'abord visser le bouchon de turbine (260) avec le joint torique (412.6) sur le moyeu de la turbine. Ensuite, appuyer sur le bouchon de turbine de manière à pousser la turbine sur la butée, en exerçant une pression constante. En même temps, pour faire contrepoids, maintenir l'extrémité de l'arbre du moteur (partie centrale du capot du ventilateur). Sinon, la force de pression viendrait s'exercer sur les roulements à bille !

Remontage de l'unité moteur sur le corps de pompe:

Serrer les 8 boulons à six pans creux (900), en exerçant une force de serrage d'environ 7 Nm.

Procédez avec précaution lors du démontage et remontage des pièces!

7.6

ATTENTION

En cas de risque de gel, il faudra vidanger la pompe en temps opportun. A cet effet, desserrer la vis de purge (903), et laisser l'eau s'écouler du corps de pompe. Ne pas oublier de vidanger également les canalisations pour les mettre hors-gel.

8. Pannes

La garniture mécanique (433) sert de joint à l'arbre. De temps à autre, quelques gouttes d'eau peuvent s'en échapper, principalement lors du rodage de la pompe. En fonction de la nature de l'eau et du nombre d'heures d'utilisation, cette garniture perdra son étanchéité au fil du temps. En cas de fuites répétées, veuillez remplacer la garniture mécanique complète (réf. 433, 475, 412.3) (cf. par. 7.5).

En cas de problèmes liés au fonctionnement de votre pompe, nous vous recommandons de vous adresser en priorité à votre installateur.

En cas d'échange des roulements à bille, utiliser des roulements à air C3 ainsi que de la graisse pour températures élevées (jusqu'à 180°C minimum) !

Pour la remise en service de la pompe, vous référer au par. 6 de la présente notice.

Documents annexes:

Versions : 50 Hz et 60 Hz

Pièces de rechange / Matériaux -

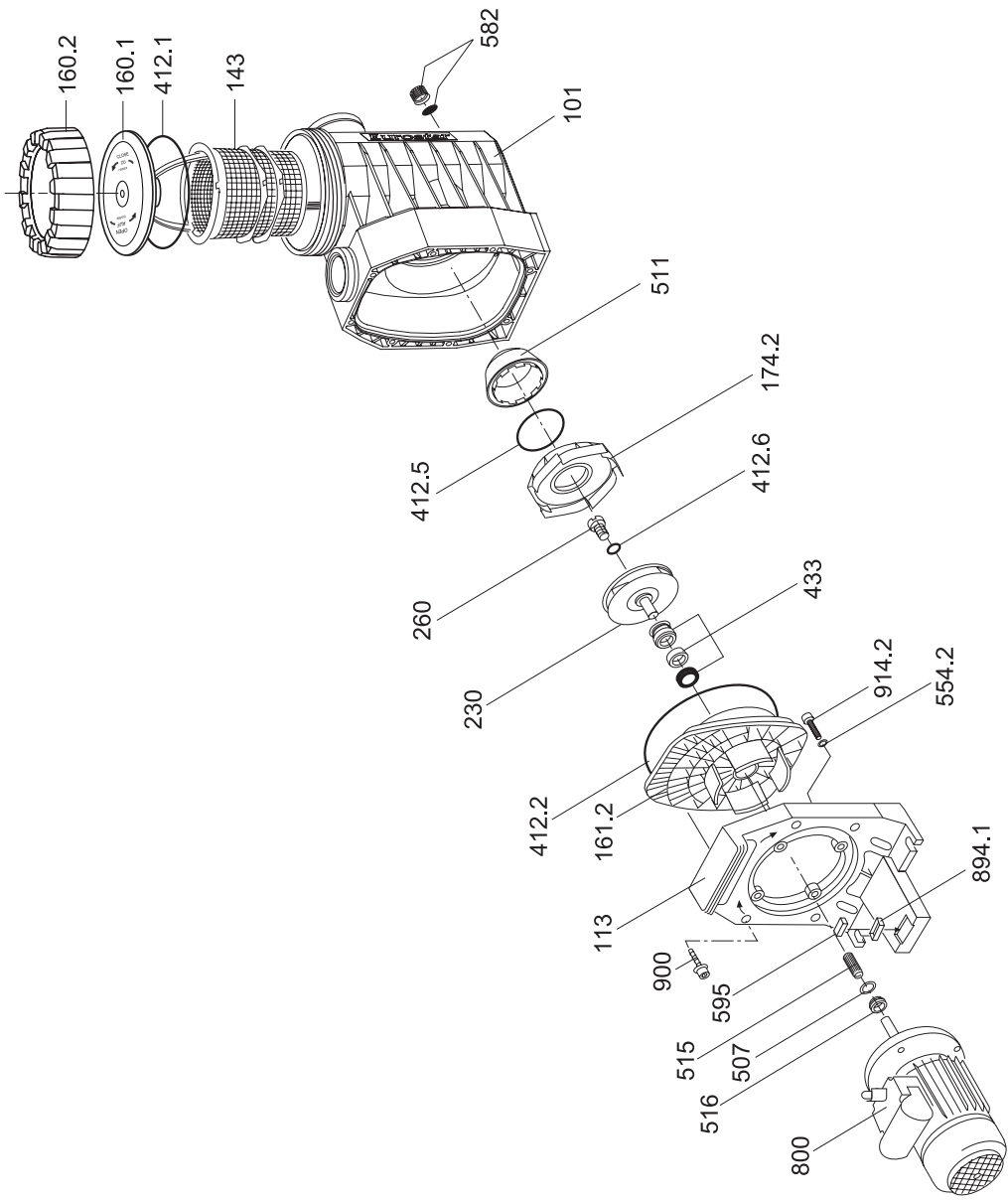
Cf. vue éclatée: page 41

Pièce	Qté.	Désignation	Matériaux
101	1	Corps de pompe avec paraphe « EUROSTAR » aspiration Rp 2, joint Ø 75 refoulement Rp 1 1/2, joint Ø 65	PP TV 20 gris RAL 7040 1.4301 1.4301
113	1	Ecrou de couvercle	PP TV 40
143	1	Panier filtrant avec poignée panier poignée	PP PP
160.1	1	Couvercle transparent	PC
160.2	1	Bague fileté	PA 66 GF 30
161.2	1	Carter de garniture ES 50, ES 75, ES 100 ES 150, ES 200, ES 250	PP TV 40 PP TV 40
174.2	1	Diffuseur ES 50, ES 75, ES 100 ES 150, ES 200, ES 250	PP TV 40 PP GF 30
230	1	Laufrad ES 50 (1), ES 75 (1), ES 100 (1) ES 150, ES 200, ES 250 (1) ES 50-T (3~), ES 75-T (3~), ES 100-T (3~), la turbine est fixé avec de la colle	PA 66 GF 30/PC PP GF 30
260	1	Bouchon de turbine ES 150, ES 200, ES 250	PP
412.1	1	Joint torique	Perbunan
412.2	1	Joint torique	Perbunan
412.4	1	Joint torique	Perbunan
412.5	1	Joint torique ES 50, ES 75, ES 100 ES 150, ES 200, ES 250	Perbunan Perbunan
412.6	1	Joint torique ES 150, ES 200, ES 250	Viton
433	1	Garniture mécanique, complète ES 50, ES 75, ES 100 ES 150, ES 200, ES 250 - garniture mécanique - bague joint mécanique - joint torique	Q 54 - PG AL ₂ O ₃ Perbunan
507	1	Bague de projection ES 50, ES 75, ES 100, ES 150, ES 200 3~, ES 250 3~ ES 200 1~, ES 250 1~	Perbunan Perbunan Perbunan Perbunan
511	1	Anneau de centrage ES 50, ES 75, ES 100	PP TV 40
515	1	Manchon ondulé ES 150, ES 200, ES 250	1.4310
516	1	Joint en V ES 150, ES 200 3~, ES 250 3~	Perbunan
554.2	4	Rondelle	A 2
577	1	Clef spéciale d'ouverture	ABS
582	1	Capuchon avec garniture plate	PP jaune Perbunan 60°S
595	1	Coussin caoutchouc	Perbunan
800	1	Moteur Arbre de moteur ES 50 1~/3~, ES 75 1~/3~ Arbre de moteur ES 100 1~/3~, ES 150 1~/3~ Arbre de moteur ES 200 1~/3~, ES 250 1~/3~	1.0543 1.0543 1.0543
894.1	4 2 1	Adaptateur ES 50, ES 75 ES 100, ES 150, ES 200 ES 250	PP PP PP
900	8	Vis auto-taraudeuse avec rondelle	A 2
914.2	4	Boulon à tête noyée	A 2
970	1	Plaque signalétique ES 50, ES 75, ES 100 + sigle GS	Autocollant

Lors de votre commande de pièces de rechange, veuillez nous communiquer le type de pompe, la version : 50 Hz ou 60 Hz, le numéro de la pompe, le débit de la pompe, ainsi que la référence des pièces concernées.

Sous réserves de modifications techniques!

Ersatzteilzeichnung / Vue éclatée / Parts drawing



Z.-Nr. W90.04.604-1